

Qui est AGILE.CH?

AGILE.CH est la faîtière des organisations de personnes avec handicap en Suisse. Fondée en 1951 sous le nom d'ASKIO (communauté de travail suisse des organisations d'entraide des malades et invalides), «AGILE.CH Les organisations de personnes avec handicap» compte aujourd'hui 42 organisations membres.

Plus de 1,8 million de personnes vivent actuellement en Suisse avec différents types de handicap. De nombreuses associations et organisations de tailles diverses représentent leurs intérêts. Il y a cependant lieu de distinguer le soutien de l'entraide. La principale caractéristique des organisations d'entraide est qu'elles sont dirigées par des personnes elles-mêmes concernées par le handicap.

C'est le cas d'AGILE.CH. La faîtière représente les intérêts de ses organisations membres dans le sens d'une politique nationale du handicap. De leur côté, les organisations membres d'AGILE.CH représentent les personnes concernées par tous les types de handicap, de même que leurs proches.

Pourquoi une faîtière?

Il existe une multitude de handicaps, globalement répartis en quatre catégories principales: les déficiences physiques, sensorielles (qui concernent la vue et l'ouïe), mentales et psychiques. En dépit des spécificités propres aux différents types de handicap, les personnes concernées partagent de nombreux intérêts et problèmes.

En conséquence, AGILE.CH s'engage en faveur de l'inclusion, de l'égalité et de la sécurité matérielle des personnes en situation de handicap. Une faîtière est aussi une force politique. La nôtre se déploie en plein accord avec notre devise: «décidons ensemble!».

AGILE.CH est active dans les domaines des assurances sociales, de la politique sociale et financière, du travail, de l'intégration professionnelle, de la formation et des transports. Comme la faîtière représente tous les types de handicap, elle favorise la compréhension mutuelle et la solidarité entre différents groupes de personnes handicapées.

Pourquoi le nom d'AGILE.CH?

Dans de nombreuses langues européennes (français, allemand, italien, anglais, espagnol, portugais), le terme «agile» exprime «la mobilité», «la vivacité (d'esprit)», «la rapidité». C'est exactement ce qu'AGILE.CH entend refléter, tout en renversant le préjugé qui consiste à faire croire que les personnes avec handicap sont figées et engourdies.

Quels sont les buts d'AGILE.CH?

AGILE.CH s'engage pour que les personnes en situation de handicap

- ▶ puissent compter sur des moyens d'existence garantis
- ▶ fassent l'expérience d'une réelle inclusion sociale
- ▶ soient égaux en droit avec les personnes sans handicap
- ▶ puissent décider de leur vie et fassent partie intégrante de notre société.

Que fait AGILE.CH concrètement?

AGILE.CH représente les intérêts des personnes en situation de handicap auprès des institutions politiques, de l'administration, de l'économie et du public. AGILE.CH publie, entre autres, des prises de positions dans le cadre de consultations relatives à des modifications législatives, participe à des auditions et mène des activités de lobbying auprès du Parlement.

Par conséquent, le travail auprès des médias et les activités de relations publiques sont très importants pour AGILE.CH. C'est la raison pour laquelle AGILE.CH organise régulièrement des conférences et journées d'information sur des thèmes actuels de politique du handicap. Finalement, AGILE.CH est un pôle d'informations auquel s'adressent de nombreuses personnes et organisations à la recherche de conseils.

Informations multilatérales

AGILE.CH mène un intensif travail médiatique et entretient un réseau de contacts très dense parmi les gens de médias. En outre, la revue «Handicap & politique», qui paraît quatre fois par an, s'adresse à un public très large, spécialisé ou non. La newsletter d'AGILE.CH est adressée suivant l'actualité une dizaine de fois par an à ses quelques 5000 abonnés. Quant au site Internet d'AGILE.CH, il est l'objet ces dernières années d'un nombre croissant de visites.

Qui fait tout ce travail?

AGILE.CH fonctionne selon les principes démocratiques d'une association. Son organe suprême est l'Assemblée des délégué-e-s. Le comité est responsable de la conduite politique et stratégique. Le président et les membres du comité sont des personnes elles-mêmes concernées par le handicap.

Le secrétariat met en œuvre les décisions politiques de l'association. Situé à Berne, il emploie actuellement 9 personnes pour 5,7 équivalents plein temps. Les personnes qui travaillent chez AGILE.CH sont aussi concernées par le handicap ou la maladie chronique.

Qui finance AGILE.CH?

AGILE.CH dispose de quatre sources de financement: environ deux tiers des recettes annuelles d'environ 1 million de francs proviennent du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS); les contributions des membres actifs et solidaires représentent environ 60 000 francs par an; les prestations fournies par AGILE.CH à des tiers rapportent quelques milliers de francs; et bien sûr, en tant qu'organisme d'utilité publique, AGILE.CH dépend aussi des dons. Plusieurs milliers de donateurs soutiennent AGILE.CH régulièrement, exprimant ainsi leur solidarité envers les personnes en situation de handicap.

23.4.2022